

Comité de pilotage du PCMath

Réunion du 14 mai 2025

Présents : Dominique Barrère (*Toulouse, IMT*), Brigitte Bidegaray-Fesquet (*Grenoble, Laboratoire Jean Kuntzmann*), Stéphane Brull (*Bordeaux, IMB*), Henri Duvillard (*Paris, Institut Henri Poincaré*), Caroline Fieschi (*Paris, Mir Jussieu*), Nathalie Granottier (*CIRM, Marseille-Luminy*), Elisabeth Kneller (*Orsay, Bibliothèque Jacques Hadamard*), Francesca Leinardi (*Grenoble, Bibliothèque Jean-Pierre Demailly*), Cyril Mauvillain (*Bordeaux – IMB*), Filippo A. E. Nuccio Mortarino Majno di Capriglio (*Saint-Etienne, Institut Camille Jordan*), Fabien Vignes-Tournerey (*Lyon, Institut Camille Jordan*)

En visio : Olivier Labbe (Mathdoc), Guillaume Niziers (CTLes), Claude Sabbah (Paris – Centre de Mathématiques Laurent Schwartz – Polytechnique)

Excusé : Jean-François Coulombel (Toulouse – IMT)

Ordre du jour :

1. Accueil de la nouvelle équipe et présentation des outils
2. Bilan et perspectives
3. Intervention CTLES
4. Corpus phase 7
5. Corpus Séminaires (dont Sem. Bourbaki)
6. Le Corpus et après ?
7. Présentation archivage électronique dans le CFP
8. Discussion sur les actions à mener pour l'articulation papier électronique

Diaporama (espace Resana du comité de pilotage / dossiers / CR réunions)

Lien :
https://resana.numerique.gouv.fr/public/information/consulterAccessUrl?cle_url=1998091793BWkGYFZeVj1RbVdnUT0KLIa8UGIHJlBpVDsGYwdrvCjVVZVNmBmISYgBmAmBVYw==

1 - Accueil - Présentation

1ère réunion du Comité de pilotage renouvelé fin 2024.

Outils du PCMath pour les membres du comité de pilotage (liens sur le diaporama) : si l'accès à Resana n'est pas ouvert, revenir vers le CT. De même pour la liste de discussion CP.

2 – Bilan et perspectives

Faits marquants 2024-2025

Adhérents

Le nombre de bibliothèques adhérentes au PCMath augmente, ce qui est positif pour la complétude des collections conservées. Les nouveaux adhérents sont des SCD : Orsay (SCD, collections à intégrer dans le CFP), Toulouse (SCD : collections intégrées, en cours de mise à jour, 1CDD 7 mois).

En tout, participent au PCMath : 31 bibliothèques, majoritairement des bibliothèques de laboratoire, mais aussi des BU/SCD (Saint-Etienne, Marseille, Orsay, Toulouse, bientôt Pau).

L'entrée de nouvelles bibliothèques dans le PCMath est un objectif important.

Un inter-groupe du RNBm sur les annuaires (PortailMath, PCMath), auquel participe Nathalie Granottier pour le Comité technique du PCMath, est chargé de mettre à jour les informations des annuaires utilisés pour les différentes activités du RNBm dont l'accès aux ressources électroniques. Dans ce cadre, des contacts ont été pris avec des bibliothèques qui pourraient rejoindre le PCMath.

Transferts

On note une diminution des transferts en 2024-2025. Cette baisse d'activité est sans doute liée à une baisse des moyens humains (moins de CDD financés), qui engendre moins de grands chantiers de dédoublement.

Accompagnement des bibliothèques dans les opérations de désherbage

Finalisation de la « Fiche de vigilance » à destination des directeurs de laboratoires et responsables scientifiques des bibliothèques, pour anticiper les crises et rappeler que le PCMath est là en soutien. Cette fiche avait été présentée au Comité de pilotage en juin 2024, puis validée.

Ce document a été envoyé à l'INSMI, mais on ne sait pas s'il a été diffusé aux laboratoires.

Avis du CP : contacter Christophe Delaunay pour voir avec lui comment faire diffuser la fiche aux Laboratoires.

Appels d'offre reliure

Beaucoup de demandes (voir diaporama). Rappel : le financement de reliure ou boîtes de conservation s'applique aux Colref et aux collections Pôle de Conservation. D'autres critères de sélection peuvent être appliqués quand les demandes dépassent le budget disponible : fascicules transférés, titres rares, équilibre entre les bibliothèques ayant déjà bénéficié ou non de ce type de soutien pour la conservation.

Les bibliothèques remplissent un formulaire détaillé de demande. La sélection est faite par le comité technique qui établit une priorité parmi les demandes. Priorisation d'abord Colref, puis PC ; faire varier les bénéficiaires au fil des années. La bibliothèque bénéficiaire fait établir des devis (l'adresse de facturation est celle du RNBm), un bon de commande est établi par le RNBm. Un montant maximum par volume a été défini, sur la base des tarifs pratiqués par les différents relieurs utilisés par les bibliothèques.

Questions du CP : ne faudrait-il pas limiter à des bibliothèques qui ont peu de moyens ? Le CT n'a pas connaissance des moyens des bibliothèques et les critères portent avant tout sur les titres Colref et PC.

Y a-t-il beaucoup de refus ? Non, car les bibliothèques se limitent d'elles-mêmes à ce qui est raisonnable.

La reliure est-elle un des critères pour qu'une collection soit considérée comme Colref ? Ce n'est pas une obligation, mais une recommandation. C'est par contre un critère lors de la sélection des Colref, si on a le choix entre une collection reliée et une non reliée, on choisit la reliée. A défaut de relier, on peut conserver en boîte neutre.

Moyens humains : CDD

Financés sur budget 2023 mais en 2024 : 7 mois à Marseille (avril-novembre 2024), 1 mois à Rouen (juillet 2024).

Cette année : 7 mois (avril-octobre 2025) à Toulouse : traitement de 650 titres de la BU sciences en mathématiques. Le signalement (état de collection, état des lacunes, état physique) sera terminé début juin.

Corpus

Rappel sur le principe de constitution du corpus PCMath : constituer un corpus de revues scientifiquement sélectionnées, présentes ou pas dans les bibliothèques participant au CFP.

1/4 du corpus sécurisé avec 2 Colrefs, 1/4 avec 1 Colref.

Phase 6 : premier corpus de séminaires en mode test, portant sur 38 titres numérisés dans NUMDAM (hors séminaire Bourbaki). La phase est terminée, elle a permis de tester procédures et méthodologie. Un groupe de travail, avec des représentants de plusieurs GT du RNBM (signalement, Co-CFP, PCMath, Licences) a été mis en place pour traiter des questions relatives aux séminaires.

Qualité bibliographique SUDOC / CFP

Chantier qualité SUDOC : tous les ans, un fichier de l'ABES est envoyé aux adhérents afin d'apporter des corrections dans le SUDOC. Il n'a pas encore été reçu cette année.

Travail sur la qualité du signalement bibliographique avec le Co-CFP : notices bibliographiques dans le SUDOC et le CFP, demandes de correction ISSN via l'application Cidemis etc.

Budget (voir les données dans le diaporama)

Les subventions sont utilisables sur 18 mois après la date d'installation. Environ 50000 euros de subvention CollEx, mais environ 25000 en 2025.

- Budget 2025

Proposition répartition : 11500 Soutien au plan, 9000 Reliure, 2000 Transferts. Pas de budget pour l'aide au désherbage et au pilonnage.

Pas d'appel d'offres soutien aux bibliothèques prévu, priorité soutien au plan.

Reliure : 1 à 2 appels d'offres /an en fonction du budget disponible.

Avis du CP : proposition validée

Rétroplanning de l'année 2025-2026 (voir diaporama)

A signaler : le rétroplanning est généralement observé par le CT.

A noter l'ANF en septembre, les phases 7 et phase 8, la réorganisation du CT (Nathalie Granottier arrête l'animation du CT fin 2025). Il faudra renforcer le CT : appel prévu lors de la JDA le 15/05.

À venir :

Phase 7 : nouveau (et dernier) corpus de périodiques

Le corpus actuel du PCMath comporte 1414 titres de périodiques. 73 sont orphelins (personne ne les conserve dans les 31 adhérents, à voir chez de nouveaux adhérents).

Historique de la sélection du corpus : point de départ original au sein des PCP. Il ne s'agissait pas de partir des collections présentes dans les bibliothèques, mais de constituer un corpus idéal pour les mathématiciens. C'est ce qui explique la présence dans le PCMath de titres qui ne sont pas conservés dans les 31 bibliothèques du réseau.

349 titres ont 2 Colref, 363 1 Colref, restent 702 sans Colref. 43% ont au moins 1 PC, mais dont les collections sont incomplètes.

Phase 7 du corpus : porte sur le reliquat de revues présentes dans le CFP sur lesquelles les mathématiciens du CP n'avaient pu émettre un avis. Echéance de travail : terminer la sélection pour fin juin, pour lancer les candidatures en juillet et validation fin octobre, avec un transfert au CIRM pendant l'ANF.

Phase 8 Séminaires : En 2026, un nouveau corpus de séminaire sera proposé (phase 8).

Ont été traités l'an dernier 38 séminaires numérisés sur Numdam pour tester la méthodologie et les procédures. Résultat : 23 titres avec deux Colref, 10 avec 1 Colref, 5 sans Colref. Pour ces dernières, des incertitudes subsistent à propos des dates de publication. Sur les 30 bibliothèques, 20 ont mis à jour leurs états de collection, dont 16 conservent des Colrefs.

Les séminaires étant souvent visés par des désherbages, ce travail permet de clarifier la situation bibliographique des séminaires et d'effectuer des mises à jour dans le SUDOC et dans le CFP. Cette première phase a également permis de mettre à jour la méthode de traitement et d'améliorer grandement la qualité du signalement dans le SUDOC.

Toujours problématique : la différence entre le SUDOC et le CFP dans le cas où les fascicules sont traités en monographies. Autres difficultés rencontrées : périodicité très complexe ; difficile de trancher entre séminaire, séries, prépublications ; des notices ISSN pas à jour et des questions quant aux possibilités de demander un numéro ISSN.

Changement de pilote, renforcer le CT : Nathalie Granottier prendra le pilotage du RNBM en 2026. Il faut organiser son remplacement comme pilote et animatrice du CT du plan. Le comité technique a besoin d'un renfort de membres actifs.

Le CDD d'appui au plan sera nécessaire pour gérer la fin du corpus des périodiques (beaucoup de transferts à prévoir donc beaucoup de travail pour le CT qui assure l'interface avec le transporteur) ainsi que dans le cadre de la réorganisation du CT.

3 - Intervention de M. Niziers sur 2026 et rôle du CTLes

Evolution de l'organisation des PCP et de leur financement.

Le dernier point d'information date du 8 octobre lors de la journée d'étude réunissant les 17 pilotes de PCP à l'Observatoire de Paris. Depuis le MESR et le MCC ont signé avec l'ABES, le CTLes et la BnF une convention de gestion nationale des périodiques afin d'éviter la dispersion des collections et de renforcer la coordination. Ce document a été signé début 2025, il n'est pas encore publié, il s'agit d'un cadre très général.

Changement majeur ne concerne pas les PCP de l'ESR. Il porte sur la disparition en 2026 du réseau des CR SUDOC-PS, réseau existant depuis les années 80 et dont l'objectif était le signalement exhaustif des collections de périodiques. Les bibliothèques du RNBm (non déployées dans le Sudoc) s'appuyaient sur ces Centres régionaux pour les corrections des notices de périodiques et les demandes Cidemis. Le nouveau dispositif fait porter la priorité sur la problématique de la conservation et les actions de conservation des corpus de périodiques conservés dans le cadre des PCP et uniquement dans ce cadre. Donc les bibliothèques qui ne participent pas encore à des PCP devront soit intégrer un PCP (l'établissement pilote du plan fera alors le nécessaire dans le SUDOC), soit renoncer à leur signalement dans le SUDOC car ils n'auront plus d'interlocuteur pour le faire.

Le CTLes a constitué un groupe de travail avec quelques pilotes afin de préparer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour soutenir financièrement les PCP existants ou en créer de nouveau. Les documents préparés seront publiés au mois de juin. Le MESR souhaite que les opérateurs (CTLes, ABES, BnF, Persée) travaillent plus ensemble qu'auparavant et alignent leurs objectifs. Les PCP sont donc amenés à s'ouvrir à d'autres problématiques au-delà de la conservation et du signalement, comme la numérisation des collections imprimées. Pour la numérisation, le soutien financier est cependant à demander dans un autre cadre. Le délai de réponse à l'AMI n'est pas encore fixé : probablement entre le 15 et le 30 septembre 2025.

Le dossier de candidature ressemblera beaucoup au recueil de besoin précédent : d'abord un bilan, un état des lieux du plan et la feuille de route pour les 5 prochaines années (au lieu d'une seule année comme actuellement).

Deux AMI : évolution des plans existants et un 2^e avec plus ou moins les mêmes documents pour en créer de nouveaux dans les disciplines non couvertes. Maximum de financement de 25000 euros par an pour les PCP existants. Création de nouveaux plans : 50000 euros.

L'objectif du dispositif est une meilleure articulation entre signalement/conservation/numérisation. Dans le cadre du Gis-Collex-Persée, deux programmes ont un lien avec les PCP : labellisation-signalement-cartographie avec dimension signalement et conservation, s'appuie sur le SUDOC, il s'agit de rendre plus visible ces informations ; la numérisation – programme porté par Persée et Université de Lille- s'appuie sur les PCP pour mieux identifier les collections à numériser).

Le RNBm est représenté par Elisabeth Kneller au sein du GIS Collex-Persée. L'assemblée des partenaires en juin sera l'occasion d'établir des contacts.

A partir de 2026, l'ABES recevra la subvention du MESR et travaillera avec le CTLes pour arbitrer les besoins de financement. Pour la première année, il est prévu que la subvention soit versée dès fin 2025 afin de démarrer les actions début 2026.

- Question du CP : est-il prévu des solutions d'archivage pérenne dans le cadre de ces numérisations ? Réponse : non rien sur l'archivage numérique pérenne dans ce dispositif, mais le Gis Collex-Persée cherche à assurer la pérennité des ressources numériques constituées. Cette dimension relève plutôt du Gis Collex-Persée.

- Question du CP : pourquoi un retour à une durée de 5 ans dans la définition des projets du PCP alors que c'est très difficile à établir ? Réponse : pour des raisons pratiques de gestion, l'Abes a des difficultés à gérer des subventions qui changeraient tous les ans et a besoin de simplifier sa gestion administrative.

- Question du CP : comment faire remonter les demandes à l'ISSN ? Julie Mistral (ABES) indique que ce sont les établissements pilotes qui gèrent ces validations. Or il s'agit d'un temps de travail

important. Il faut donc un financement. La validation des demandes Cidemis demande d'être habilité à le faire. Est-ce que ce travail se fera au niveau du SCD ? Dans le cadre du PCMath des bibliothèques ne relèvent pas d'un SCD. **Réponse : question à poser à l'ABES. Au besoin il faut indiquer explicitement dans la réponse à l'AMI un besoin de financement pour ce poste-là.**

- Question du CP : le cofinancement est-il toujours demandé ? Réponse : il reste d'actualité. Les partenaires du plan devraient fournir 40% minimum du financement. Question : ces 40% prennent-ils en compte les salaires des personnels impliqués ? Réponse : oui, à prendre en compte et à inclure dans le calcul de l'apport des établissements.

A noter également un changement de dénomination des PCP : dans le nouveau dispositif, on devrait parler de plan de gestion des périodiques imprimés (PGP) pour montrer l'élargissement des actions (signalement et numérisation, pas seulement conservation). Remarque du comité de pilotage : il est dommage de perdre la notion de conservation, qui semble centrale, en particulier face à des pressions pour désherber dans certains établissements.

Question du CP : qu'en est-il du développement des capacités d'accueil du CTLes. Réponse : actuellement 130km de collections au CTLes, le bâtiment livré en 2016 commence à être bien rempli (accroissement potentiel 2 à 4 ans). Ce bâtiment n'est équipé qu'à moitié, si équipement de cette partie possibilité d'accroissement à 10 ans.

La BNF devrait quitter le site de Bussy, les magasins pourraient être laissés au CTLes. Mais en attente du positionnement du Min de la Culture

Question de M. Niziers : Flora gère les demandes de transfert, pourquoi le RNBM n'utilise-t-il pas Flora ? Le RNBM a développé son propre outil car l'accès à Flora lui a été refusé par le CTLes il y a plus de dix ans.

M. Niziers regarde ce qu'il en est et le CT voit également s'il y aurait une possibilité et/ou un intérêt à utiliser Flora.

4 - Phase 7 (revues)

Lors de la réunion du CP en juin 2024, il avait été décidé de soumettre aux conseils de bibliothèque des bibliothèques adhérentes la liste de leurs titres présents dans le CFP et non intégrés dans le corpus du PCMath, soit 560 titres de périodiques restant en attente après les phases précédentes du PCMath.

Cette consultation a été lancée en janvier (café PCMath) et clôturée fin avril. Un fichier avait été mis à disposition des bibliothèques par le comité technique, chaque bibliothèque adhérente organisant la consultation de sa communauté scientifique locale. 22 bibliothèques ont répondu.

Le CT a synthétisé les réponses pour chaque titre à l'aide d'un arbre de décision (cf diaporama).

Conclusion : 114 titres sont à intégrer au corpus et 235 sont à rejeter. Il reste environ 215 titres à discuter.

Avant de soumettre cette liste au comité de pilotage, le CT doit vérifier la cohérence des décisions pour l'historique des titres : cohérence des décisions entre titre parent et titre enfant, dont l'un est intégré et l'autre pas.

Des questions générales ressortent car les sélections ne sont pas cohérentes d'une commission à l'autre et le CT souhaiterait avoir un avis de principe des scientifiques du CP :

- Les titres de didactique ont-ils vocation à entrer dans le corpus ? **Réponse : oui pour la didactique des mathématiques → Didactique des maths dépend de la 26ème section, intérêt pour l'histoire de maths**
- Les titres de l'IREM ont-ils vocation à entrer (PLOT, BGV, etc.) ? inclut-on les titres nationaux et pas les régionaux ? Est-ce conservé ailleurs ? **Réponse : oui, utile pour l'histoire de l'enseignement des mathématiques. A affiner au cas par cas selon que la publication contient des maths (oui) ou est un bulletin d'association (non).**
- Les annales de concours ont-elles vocation à entrer dans le corpus ? idem est-ce conservé ailleurs ? **Réponse : non.**
- Les publications de laboratoire ont-elles vocation à entrer dans le corpus ? Beaucoup de titres, pas tous avec ISSN, souvent pas publiés, littérature grise à la limite des preprints.
Réponse : Argument contre : les articles importants ont été republiés dans d'autres revues à comité de lecture, mais ce n'est pas forcément le cas pour les périodes les plus anciennes. Des articles sont parfois cités dans des bibliographies. Conclusion : **oui (en limitant aux laboratoires français, au moins dans un premier temps).**

Les mathématiciens du CP examineront la liste après révision par le CT, à partir du 26 mai, le CT souhaiterait une réponse si possible le 25 juin, ce qui permettrait de lancer la campagne de candidatures par les bibliothèques à partir de début juillet.

5 - Séminaires

Une première liste de séminaires avait été établie en s'appuyant sur le CFP, le SUDOC et Zentralblatt Math. Mais le problème des séminaires est qu'ils sont traités de façon hétérogènes dans le SUDOC (monographies, collections, revues) et leur nom varie. Il est donc difficile de reconstituer toute la collection d'un titre.

Une phase de test a été menée en s'appuyant sur titres numérisés dans NumDam. Une nouvelle phase va être lancée sur les séminaires français (Phase 8), comme suggéré l'an dernier par le CP. Il reste 25 titres de séminaires français. Très peu ont un ISSN donc il faudra voir comment traiter ces documents car dans le CFP il n'est possible de traiter que des périodiques et pas des monographies.

Questions : faut-il faire créer un ISSN alors que l'on n'a que quelques fascicules ? Dans le cas des séminaires, il est signalé que la règle ISSN pour créer un ISSN c'est 5 articles et non 5 fascicules, ce qui laisserait entrevoir la possibilité de demander des ISSN pour des séminaires en 1 seul volume. L'éditeur a le droit de demander un ISSN avant même la publication.

Si très peu de fascicules sans ISSN : traiter la notice dans le CFP, sans lien PPN. Il n'y aura pas d'import automatique des données pour la mise à jour dans le CFP.

Une autre difficulté : il n'est pas possible d'indiquer dans le SUDOC que ces documents sont intégrés au plan de conservation car la mention de PCP ne peut être saisie que sous une notice de périodique ou de collection, ce n'est pas possible dans un exemplaire de monographie.

Le traitement des séminaires permettra d'identifier les besoins de numérisation.

Cas du séminaire Bourbaki

A été retiré de la phase précédente bien que numérisé dans Numdam. La numérisation dans NUMDAM recouvre plusieurs éditions du séminaire pour constituer une seule publication numérisée sur toute la durée du séminaire, ce qui ne correspond pas à réalité des publications imprimées. Dans le SUDOC, une centaine de notices avec doublons.

Un schéma historique des différentes éditions a été établi par le SCD et la bibliothèque de l'institut Fourier à Grenoble.

L'inter-GT sur le catalogage des séminaires a étudié le traitement du séminaire Bourbaki à la lumière de ce tableau, notamment la solution proposée par le correspondant SUDOC de Grenoble, et a pris l'avis d'un autre correspondant SUDOC. Le principal problème venait du fait que la 1^{ère} édition du séminaire (série blanche) =édition source n'avait pas d'ISSN.

A l'issue de tous ces travaux : il a été convenu de proposer la création d'un ISSN pour la série blanche (1^{ère} édition, source) ; suppression de l'ISSN imprimé 2428-1395 recouvrant la publication dans Astérisque et Lecture Notes ; demande ISSN pour la 2^{de} édition de la série blanche ; garder sans localisation la notice PPN 040614018 en notice de regroupement en lien avec NUMDAM. Les volumes publiés dans les LNM et Astérisque sont traités comme les autres volumes de ces séries.

Dans le CFP, n'apparaîtraient que les deux notices avec ISSN pour les 2 séries blanches. Cela rend possible le signalement et l'inclusion du séminaire dans le PCMath.

Si Grenoble valide le dispositif, Henri Duvillard (IHP), dont la bibliothèque dispose de la collection complète du séminaire, portera les demandes de création et correction auprès de l'ISSN.

Ce séminaire sera intégré à la phase 8 en 2026.

6 – Le corpus, et ensuite ? Objectifs pour l'avenir

Objectif : finir le traitement des revues avec la phase 7 fin 2025, finir le traitement des séminaires français (phase 8) début 2026.

Que restera-t-il à traiter ensuite ? Faut-il élargir le corpus à d'autres types de documents ?

Il reste les séminaires étrangers (liste de 88 titres), collections très éparpillées. **Vérifier si les bibliothèques ont des volumes de ces séminaires avant de soumettre la liste au CP.**

Question des monographies en séries (collections, type Lecture Notes, Graduate texts) Faut-il travailler collectivement sur leur conservation partagée ou plutôt sur des plans d'acquisition concertée (ou de « gestion ») partagée ? **Pas d'avis pour le moment**

Elisabeth Kneller soulève la question d'un plan d'acquisition concertée des périodiques pour faire face à l'augmentation des coûts (il ne s'agit pas d'un objectif de traitement puisque les périodiques sont déjà traités, mais d'un sujet sur lequel il serait utile de travailler ensemble).

7 - Discussion sur les actions à mener pour l'articulation archivage papier électronique

Dans le CFP, 62 titres n'ont plus de version papier et ce nombre va augmenter. Beaucoup d'arrêt de la version imprimée en 2023 et 2024 : Wiley et Cambridge ainsi que de petits éditeurs qui n'ont plus les moyens.

Le rôle du PCMath est la conservation partagée des collections imprimées des bibliothèques, mais comment fait-on pour assurer la conservation de titres du corpus pour lesquels n'existent plus que le support électronique ?

Pour les ressources électroniques, ce sont les éditeurs qui sont en charge de l'offre d'archivage, a minima sans signalement de lacunes de numérisation ou de mise en ligne. Exemple : Elsevier est censé avoir déposé sur PANIST jusqu'à 2014, mais en réalité cela s'arrête en 2013. Il manque 2014. Autre exemple, une revue finlandaise, tout est numérisé mais il manque un numéro. SIAM : quand

on quitte le papier, on perd tout car il faut aller sur Portico pour accéder aux archives donc payer un nouvel abonnement même sur le rétrospectif déjà payé dans le cadre de l'abonnement aux revues SIAM (sauf pour les archives SIAM Locus). Par ailleurs, toutes ces structures de conservation (Portico, CLOCKSS) se trouvent aux Etats-Unis.

Question : Géodesic peut-il nous aider à identifier les problèmes de lacunes ? Faut-il intégrer ce sujet au prochain dispositif de plan de gestion (AMI) ?

Réponse d'Oliver Labbe pour Géodesic : on pourrait sans doute identifier les lacunes. Le financement du FNSO porte sur la cartographie uniquement du libre accès (cela va bientôt être lancé). Mais par la suite la cartographie peut être étendue à ce qui se trouve chez éditeurs commerciaux. Cela ne résout cependant pas la question des accès. Géodésic pourrait proposer même principe que Clockss, en proposant un archivage noir.

Des questions se posent aussi quant au caractère pérenne de la conservation sur Internet Archive dans le contexte politique actuel aux Etats-Unis. On peut également s'interroger sur la pérennité de la conservation au CINES (payant).

Le groupe Licences du RNBm pourrait voir s'il serait possible de mener des négociations avec les éditeurs pour assurer la conservation pérenne (archivage noir) dans Géodésic, en cas de disparition de l'éditeur.

Parallèlement dans le cadre de l'évolution des PCP, une liste de lacunes et de priorités à numériser pourrait être établie. M. Niziers conseille de se rapprocher de Gabrielle Richard, directrice de Persée, pour développer des plans de numérisation. Subsiste le problème de la recherche des droits mais Persée est spécialisé sur cette question. Attention cependant : en général, Persée renvoie pour les mathématiques vers Numdam et MathDoc.

MathDoc participe aussi à un groupe animé par Persée. Le circuit : on contacte MathDoc et eux contactent Persée (à revoir avec Céline Smith).

Une nouvelle journée des pilotes sera organisée par le CTLe : une journée d'étude sur les plans de gestion en octobre ou un peu plus tard, avant fin 2025, pour lancer le nouveau dispositif CollEx_Persée et étudier les modalités. Infos avant l'été.